

UNIVERSITE LYON II

REPARER LES LIVRES
VOUS-MEMES

U.E.R. de Formation aux Pratiques Psychologiques,

Sociologiques et Pédagogiques

SCIENCES DE L'EDUCATION

16, quai Claude Bernard LYON

CONTRIBUTION A LA DIDACTIQUE
DE L'ORTHOGRAPHE LEXICALE
EFFICACITE D'UN LIVRET PHONOLOGIQUE

THESE

Présentée devant l'Université LYON II

en vue de l'obtention du

Doctorat de 3e cycle

de Sciences de l'Education

sous la direction de

Monsieur Henri GIRAUD

631604

Février 1986



Jacques CHAUMEAU

T A B L E D E S M A T I E R E S

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

<u>INTRODUCTION</u>		4
<u>CHAPITRE I</u>	-	
	1. Recherche théorique et pratique	11
	2. Instructions officielles et orthographe	21
<u>CHAPITRE II</u>	-	
	<u>LA CONSTRUCTION DU LIVRET -</u>	28
	1. Les étapes	29
	2. Le livret O.C.C.E. section du Rhône	57
	3. Construction du nouveau livret	72
<u>CHAPITRE III</u>	-	
	<u>L'UTILISATION DU LIVRET -</u>	84
	1. Utilisation du livret initial par l'enfant	85
	2. Utilisation du livret par le maître	96
	3. Utilisation du livret actuel	100
	4. Utilisation du livret intégré à la vie de la classe	110
	5. Pour que les mots ne "dorment" pas dans le livret	116
<u>CHAPITRE IV</u>	-	
	<u>LA DIFFUSION DU LIVRET -</u>	129
<u>CHAPITRE V</u>	-	
	<u>LE QUESTIONNAIRE AUX UTILISATEURS -</u>	145
	1. Validité de notre démarche	146
	2. L'élaboration du questionnaire	147
	3. L'application du questionnaire	152
	4. Dépouillement du questionnaire	159

.../...

<u>CHAPITRE VI</u>	-	<u>EVALUATION QUANTITATIVE</u>	-	207
		1. Premiers résultats		210
		2. Mise en place d'un nouveau plan expérimental		220
		3. Nouvelle évaluation quantitative		228
		4. L'analyse statistique		248
<u>CHAPITRE VII</u>	-	<u>EVALUATION QUALITATIVE</u>	-	257
<u>CHAPITRE VIII</u>	-	<u>OUTILS</u>	-	274
		1. Le fichier		275
		2. Apport de l'informatique		296
		3. Apport de la docimologie		307
<u>CHAPITRE IX</u>	-	<u>ECHANGES ET POLEMIQUE</u>	-	320
		1. Crise et recherche de solution		324
		2. La validité de notre démarche confirmée		343
<u>CONCLUSION</u>				354
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>				360
<u>ANNEXES</u>				372
<u>TABLE DES MATIERES</u>				376

INTRODUCTION

Entré dans l'enseignement comme suppléant en 1968, année célèbre à plus d'un titre, nous n'avons pas bénéficié de la formation de l'Ecole normale. Après avoir enseigné les mathématiques en Sixième et Cinquième, puis navigué des classes de transition aux divers Cours de l'enseignement du Premier degré, nous avons finalement obtenu le C. A. P. d'instituteur et la titularisation en septembre 1972 à l'école Romain-Rolland de Pierre-Bénite.

A part les instructions officielles, bien difficiles à saisir par un débutant, et quelques bribes théoriques reçues à l'occasion de concertations organisées le mercredi par notre conseillère pédagogique, nous nous sommes formé "sur le tas", notamment grâce aux conseils des collègues. Nous y avons ajouté, de notre propre initiative, un cours du CNTE VANVES "Préparation au CAP d'instituteur".

Malgré notre CAP et la titularisation, nous n'étions pas satisfait. Des modifications fréquentes et parfois importantes comme l'introduction des mathématiques modernes perturbaient les habitudes acquises. Nous éprouvions le besoin d'approfondir nos connaissances et d'élargir le cadre de notre travail. Aussi, en 1974, nous avons entrepris des études universitaires, en Sciences de l'éducation à l'Université de Lyon II, afin d'unir la théorie à la

pratique. Les titres de nos travaux vont l'illustrer.

Ce fut en 1975 l'obtention d'un Certificat (C 1) de Licence avec un mémoire sur "L'enseignement élémentaire en France", suivi en 1976 d'un C 2 et d'un DEUG de Psychologie avec un mémoire sur "La pédagogie et les résistances au changement". Enfin, en 1977 nous obtînmes le grade de Licencié en Sciences de l'éducation avec un mémoire sur "Les disciplines d'éveil au Cours moyen de l'école élémentaire".

Jusque là, nos travaux étaient restés personnels, mais la dernière étude amorça un tournant dans notre comportement. Elle avait été l'occasion pour notre classe de CMI de procéder à une enquête sur "L'aménagement du Rhône à Pierre-Bénite". Cette enquête fut suivie d'une présentation au sein de notre école, d'abord, puis au niveau de la circonscription lors d'une conférence pédagogique sur le thème "L'appréhension du milieu à travers une enquête des élèves".

La fin du cycle des études universitaires nous rendait plus disponible et nous permettait de mieux entendre les doléances de nos collègues au sujet de l'échec scolaire. C'étaient des réflexions du type: "Je ne comprends plus. Ils font encore plus de fautes qu'avant!" - "J'ai encore déchiré une feuille de cahier ce matin, X n'est même pas capable de recopier son exercice sans faire de fautes!" - "Plus ça va et plus on a l'impression qu'ils sont étourdis, ils mettent des "s" partout!"

Ces constats corroboraient nos propres réflexions. Parmi les causes de l'échec

scolaire, l'orthographe se révélait être l'essentielle. De nombreux auteurs le signalent. Ainsi R. THIMONNIER écrit dans son "Code orthographique et grammatical" (Marabout 1974, p. 12, 13) : "Depuis une trentaine d'années, la crise orthographique s'est aggravée de telle sorte qu'elle menace dangereusement l'intégrité de la langue. Or il n'y a théoriquement que deux remèdes: soit réformer notre système d'écriture, soit réformer la manière dont on l'enseigne...". D'emblée le problème est posé.

Nina CATACH nous "rassure" sur le premier point. Dans "Pratiques n°25 décembre 1979", elle écrit: "Le projet de R. THIMONNIER (1967) n'a jamais été publié. On peut en connaître l'essentiel dans ses ouvrages (1967-1971)... Cette réforme (qui ne prendra effet, notons-le bien, que lors de la parution de la 9^e édition du dictionnaire (laquelle en est à la lettre E, alors qu'elle est en cours depuis 1935, soit 44 ans), comprend: ... Il est à remarquer:

- que ces 4 points sont bien loin des 33 points retenus par le Conseil international de la langue française

- que cette "réforme" (prévue, au train où vont les choses, pour l'an 2199) n'a reçu pour le moins qu'on puisse dire, aucune publicité..."

Il apparaît clairement que mieux vaut, provisoirement, ne pas nous appuyer sur le premier point, la réforme de structure, mais nous orienter vers le second, la réforme de la manière d'enseigner.

Toutefois cette crise si souvent évoquée n'est pas

un phénomène nouveau. François TERS dans son ouvrage "Orthographe et vérités" (ESF 1973) écrit p.20 et 21: "Un même texte a été dicté à des enfants français ou suisses à Paris en 1904, à Genève en 1921 et 1948 et à Besançon en 1965... Il n'existe pas plus en 1965 de programme d'enseignement du vocabulaire ou de l'orthographe qu'il n'y en avait en 1904. Cependant les enfants de l'école française en 1965 ont gagné un an par rapport aux résultats de leurs camarades de la Belle Epoque".

Jean GUION dans son ouvrage "L'institution orthographe" (Editions Centurion 1973) confirme le phénomène: "Dans le cadre des ALP (Ateliers Lyonnais de Pédagogie) nous avons pu constater que les résultats des enfants scolarisés en 1970-71 dans un quartier de Lyon coïncidaient exactement avec les résultats que l'on pouvait prévoir avec l'échelle Dubois-Buyse, résultats déterminés par la réussite d'enfants de même âge en 1938".

Nous pourrions ajouter d'autres extraits d'auteurs qui abondent dans ce sens. L'idée de crise n'est pas évidente, même s'il faut admettre que les comparaisons des résultats ne s'effectuent pas sur des bases identiques. En 1954, environ un élève sur dix passait du CM2 en Sixième, à la suite d'un concours. En 1984, tous les élèves du CM2 doivent théoriquement passer en Sixième, c'est la démocratisation de l'enseignement.

Dans ces conditions, le discours tenu sur l'incapacité de l'institution à résoudre le problème de l'enseignement de l'orthographe ne peut plus être celui de

1954. C'est pourtant l'erreur que commet l'enseignement secondaire et plus particulièrement son premier cycle (Sixième à Troisième) qui attribue " l'échec " en orthographe au cycle primaire, malgré des structures spécialisées comme les GAPP et les "soutiens" divers.

Finalement , la circulaire n° 77208 du 14 Juin 1977, en nous confortant dans l'idée que nous nous faisons de la didactique de l'orthographe, fut l'élément décisif de notre entreprise. Elle recommandait, en particulier, la mise en évidence de familles analogiques. Il s'agissait de:

-séries par analogie phonologique:
mère, sève...neige, peigne;

-séries pour lesquelles l'analogie phonologique se double d'une analogie morphologique: immédiat, immeuble;

-séries homonymiques:

avec homographes: type un ou une voile

avec homophones : type sain, saint, sein, ceint...

Nous avons aussi connaissance de l'existence d'un certain nombre de livrets allant dans le sens de la mise en évidence de séries mais ils ne correspondaient pas à notre attente bien que possédant de réelles qualités. Leur principal défaut était de reposer sur un modèle collectif d'enseignement, ce qui rendait leur emploi trop pesant. Il aurait fallu ne faire que de l'orthographe toute la journée.

Nous demandâmes à l'équipe pédagogique de notre école si, à la lumière de ce que nous venons de voir, elle serait d'accord pour engager une réflexion sur l'orthographe de façon à lutter contre l'échec scolaire. Son assentiment

obtenu, l'aventure pouvait commencer. C'est cette aventure, sous la forme d'une recherche-action au niveau du premier degré, que nous analysons depuis plusieurs années dans le cadre de séminaires du doctorat de troisième cycle, que nous allons rapporter. Son développement dans le temps nous fournit le cadre de l'exposé.

Au départ, il nous fallut innover. Aussi, dans une première partie, nous examinerons successivement les bases de départ, la construction du livret puis son utilisation.

Dans une seconde partie, nous procéderons à un contrôle de la diffusion, du questionnaire aux utilisateurs et à une évaluation qualitative puis quantitative.

Dans une troisième partie, nous examinerons les ouvertures apportées par des outils nouveaux comme la typologie des erreurs, l'informatique et la docimologie.

Nous ajouterons en complément la polémique et les controverses que notre initiative a suscitées.